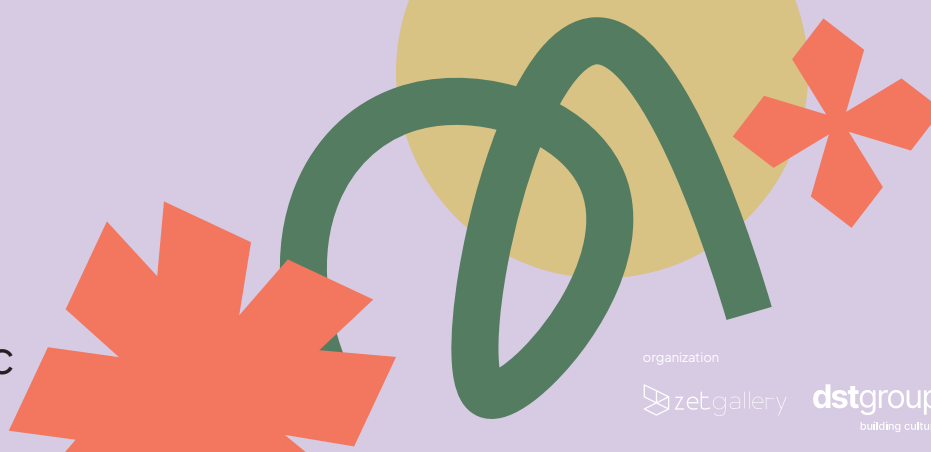


art

dans l'espace public
et la durabilité



organization

zet gallery

dstgroup
building culture

soutien

IB-S

Instituto de Ciência e Inovação em Engenharia de Materiais e Ambiente

RÈGLEMENT

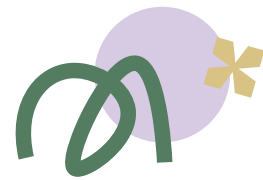
ÉDITION 2023

CONTEXTE ET HISTOIRE DU PRIX

Le Prix L'ART DANS L'ESPACE PUBLIC & LA DURABILITÉ est une initiative du **dstgroup** et de la **zet gallery**, avec le soutien du IB-S (Institut de science et d'innovation pour la durabilité biologique de l'Université du Minho). Son objectif est d'exprimer une vision stratégique de l'économie circulaire, à partir de la création artistique contemporaine, au cœur de l'ensemble des valeurs du dst group et de la zet gallery. Son objet est la réalisation d'une œuvre d'art destinée à un espace public de la ville de Braga, et composée essentiellement de déchets industriels et/ou provenant du bâtiment et de la démolition d'immeubles.

En 2017, en partenariat avec l'IB-S (Université du Minho) nous avons créé la sculpture "Arts, Humanités et Génie", de Raúl Ferreira qui utilisait un matériau visuellement et fonctionnellement équivalent au ciment, mais conçu de façon durable. Il a ainsi été instauré un partenariat entre la zet gallery et l'IB-S, ultérieur à celui déjà créé avec le dst group. En 2018, nous avons renouvelé l'initiative du colloque déjà organisé 10 ans auparavant par le dst group, mais en le reformulant de sorte que les questions de la durabilité et de l'économie circulaire se trouvent au centre de l'action : nous avons lancé à quatre artistes le défi de réaliser des œuvres d'art publiques à partir des déchets du campus du dst group. L'IB-S a également été partenaire de ce projet, tout comme du projet de Esposende SmartCity qui en reprend plusieurs éléments.

Compte tenu de cet historique, l'objectif est de s'appuyer sur un modèle reposant sur la production libre de propositions plutôt que la sélection d'auteurs, et de faire du concept relationnel de L'ART DANS L'ESPACE PUBLIC & LA DURABILITE la marque du groupe et de sa galerie, ainsi que de montrer qu'il est possible d'établir des liens durables entre la création artistique, la nature et l'industrie. En 2020 a eu lieu la première édition du prix, décerné à l'artiste Lorenzo Bordonaro (IT, 1971) auteur de l'œuvre "Refúgio", qui a été cédée à la ville de Braga au profit de la communauté. Les lauréats de la dernière édition étaient le collectif Trashformaciones, formé par les frères valenciens Pablo Montoya (1972) et Blas Montoya (1976), avec l'œuvre "Vitrails", exposée au Parque das Camélias, à Braga.



FORMATION DU JURY

Dans ces conditions, la formation d'un jury multidisciplinaire est une des particularités de ce prix, qui réunit des professionnels de différentes sensibilités et de différents domaines de la connaissance, et établit un lien avec d'autres projets culturels du dstgroup.

Le jury sera composé de :

- Un représentant du dstgroup;
- Un représentant du IB-S (Institut de science et d'innovation pour la durabilité biologique de l'Université du Minho);
- Le lauréat de la dernière édition du Grand Prix de Littérature dst;
- Deux représentants de deux établissements nationaux de l'enseignement supérieur artistique.

CALENDRIER ET CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT DU PRIX

ÉTAPE I

Le mercredi 15 mars 2023, la troisième édition du Prix L'ART DANS L'ESPACE PUBLIC & LA DURABILITÉ sera lancée sur les réseaux sociaux de zet gallery et dstgroup et diffusée dans les médias, et les candidatures à l'Open Call seront ouvertes à partir de cette date.

L'Open Call consiste à présenter des propositions de travail s'inscrivant dans le dessin théorique et dans le cadre conceptuel du Prix L'ART DANS L'ESPACE PUBLIC & LA DURABILITÉ.

L'Open Call est ouvert jusqu'au jeudi 4 mai 2023 à 23h59, et les propositions devront être envoyées par courriel à **info@zet.gallery**.

Un courriel confirmant la bonne réception de la proposition sera envoyé au candidat, jusqu'au lundi 8 mai 2023 à 23 h59. Si le candidat n'a pas reçu ce courriel de confirmation, jusqu'à la date et à l'heure indiquées, il devra le signaler à l'organisation en appelant le numéro (+351) 253 116 620

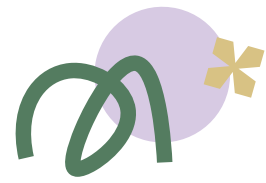
Composition du dossier de candidature :

- Un book du candidat et son CV, des photos et des résumés des œuvres déjà réalisées, mettant en avant celles réalisées dans des espaces publics et celles étant davantage liées au concept général du Prix L'ART DANS L'ESPACE PUBLIC & LA DURABILITÉ.
- Une à trois idées de base décrivant le projet, dans le respect des critères établis pour le Prix L'ART DANS L'ESPACE PUBLIC & LA DURABILITÉ, ainsi qu'une esquisse, l'indication des matériaux devant être utilisés, l'échelle et une courte présentation.

Lors de l'examen des candidatures, le jury prendra en considération :

- La pertinence du book du candidat par rapport au Prix L'ART DANS L'ESPACE PUBLIC & LA DURABILITÉ ;
- La qualité esthétique et conceptuelle des idées de base du projet ;
- La faisabilité technique des idées de base du projet.

Jusqu'au vendredi 31er mars 2023 à 19h00, les candidats ont la possibilité de demander des explications supplémentaires par courriel adressé à **info@zet.gallery** ou par le téléphone (+351) 253 116 620, ainsi qu'une visite virtuelle du campus du dstgroup, afin de mieux connaître les matériaux disponibles pour l'accomplissement des projets.



Les explications et les visites seront mises à la disposition des candidats dans les 72 heures suivant la date des demandes.

À partir de 19h00, le vendredi 31er mars 2023, l'organisation ne sera plus tenue de répondre aux demandes d'explications ou de visites du campus du dstgroup.

ÉTAPE II

Jusqu'au jeudi 1 juin 2023, 23h59, les candidats seront informés par courriel du résultat de l'Étape I du Prix L'ART DANS L'ESPACE PUBLIC & LA DURABILITÉ.

Les candidats disposeront de 72 heures ouvrables, à compter de la réception des résultats par courriel, soit, jusqu'au mardi 6 juin 2023 23h59 au plus tard, pour communiquer une demande d'explication.

Jusqu'au vendredi 9 juin 2023 23h59, l'organisation répondra à toutes les demandes d'explications sur les résultats de l'Étape I.

Le lundi 12 juin 2023, les résultats de l'Étape I du Prix L'ART DANS L'ESPACE PUBLIC & LA DURABILITÉ seront publiés.

Les trois candidats sélectionnés par le jury du concours passeront à l'Étape II.

Chaque candidat sélectionné pour l'Étape II disposera de 500,00€ (hors TVA au taux légal en vigueur) à titre d'aide pour la réalisation des propositions. Cette somme lui sera versée au plus tard le lundi 3 juillet 2023, sur présentation d'une facture ou d'un reçu.

Entre le 20 juin 2023 (mardi) et 22 juin 2023 (jeudi) auront lieu les visites au campus du dst group à une date et une heure à convenir entre l'organisation et le candidat, afin que celui-ci puisse connaître la palette des matériaux et des ressources disponibles à la réalisation de ses propositions. Les visites pourront être individuelles ou en groupe.

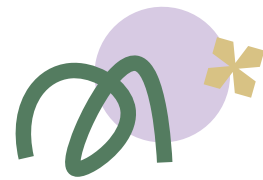
Jusqu'au vendredi 14 juillet 2023, 23h59, les candidats sont invités à envoyer leur proposition par courriel à l'adresse **info@zet.gallery**, accompagnée de photos et du projet en 3D, ainsi que la présentation et l'identification des matériaux et ressources à utiliser dans la production de leur œuvre d'art. Si le candidat choisit d'envoyer sa proposition par courrier, il doit l'adresser par lettre recommandée avec A/R à Zet Gallery, Rua do Raio, 175, 4170-923 Braga (Portugal).

Jusqu'au lundi 17 juillet 2023, 23h59, l'organisation accusera la réception des propositions par courriel envoyé aux candidats.

Si les candidats n'ont pas reçu de confirmation de réception jusqu'à la date et à l'heure indiquées, ils sont invités à le signaler à l'organisation durant la journée du mardi 18 juillet 2023.

Lors de l'analyse des candidatures, le jury prendra en considération :

- La pertinence de la proposition par rapport à l'énoncé théorique et au concept du Prix L'ART DANS L'ESPACE PUBLIC & LA DURABILITÉ ;
- L'originalité de la proposition ;
- La qualité esthétique de la proposition ;
- Les matériaux et les ressources choisis pour la réalisation du projet et ses caractéristiques en termes de durabilité et de conservation de l'œuvre d'art ;
- La faisabilité technique de la proposition ;
- L'adéquation de la proposition à l'espace public, d'une façon générale.



ÉTAPE III

Le vendredi 4 août 2023 à 23h59, au plus tard, les candidats seront informés du lauréat du concours.

Les candidats peuvent demander des explications supplémentaires sur les résultats jusqu'à 72 heures ouvrables à compter de la réception des résultats, soit, jusqu'à 23h59 le mercredi 9 août 2023. Les demandes doivent être adressées par courriel à info@zet.gallery.

L'organisation répondra aux demandes d'explications des candidats sur les résultats de l'Étape II du Prix L'ART DANS L'ESPACE PUBLIC & LA DURABILITÉ, jusqu'au vendredi 11 août, 23h59. Le lauréat du Prix L'ART DANS L'ESPACE PUBLIC & LA DURABILITÉ sera annoncé dans la journée du mercredi 16 août 2023.

Les travaux de réalisation de l'œuvre d'art gagnante commenceront le 17 août 2023, suivant un calendrier de travail à définir entre le candidat et l'organisation.

Les travaux de réalisation et l'installation de l'œuvre d'art gagnante devront être accompagnés par l'artiste, toujours de concert avec l'organisation.

La proposition gagnante recevra un prix de 7.500,00€ (hors TVA au taux légal en vigueur) versé comme ce qui suit :

- 50% jusqu'au 31 août 2023;
- 50% jusqu'au 31 octobre 2023;
- Les versements seront effectués sur présentation de la facture ou du reçu par le lauréat ;
- La somme de 7.500,00€ (hors TVA au taux en vigueur) comprend déjà tous les frais de déplacement, de logement et de repas déboursés par l'artiste;
- Toutes les dépenses relatives à la production et à l'exécution de l'œuvre d'art dans l'espace public seront prises en charge par l'organisation, à savoir, le dstgroup et la zet gallery.

L'œuvre d'art sera mise en œuvre dans le complexe MERECES 718, à Barcelos.

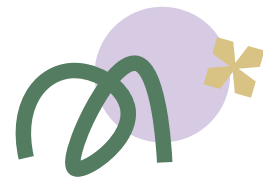
L'œuvre d'art sera inaugurée samedi 21 octobre 2023, vers 11h00, à Mereces, Barcelos, et la présence de l'artiste est obligatoire.

L'artiste accorde à l'organisation (dstgroup et zet gallery) tous les droits de reproduction de l'image de l'œuvre d'art, sous réserve de la garantie de l'identification de l'auteur, ainsi que toutes les précisions techniques sur l'œuvre d'art mises à disposition par lui.

Au plus tard le mardi 24 octobre 2023, 23h59, l'artiste doit envoyer par courriel à info@zet.gallery et curatorial@zet.gallery un cahier de bonnes pratiques pour la pérennité et la bonne présentation de l'œuvre d'art dans l'espace public. Le défaut d'envoi de ce cahier de bonnes pratiques décharge l'organisation de toute responsabilité en cas de dégradation de l'œuvre d'art.

L'artiste s'engage à accompagner tout processus de restauration de l'œuvre pendant une période de 2 ans.

Au cours de cette période de 2 ans, les frais de restauration de l'œuvre d'art seront pris en charge par l'organisation (dstgroup et zet gallery), et ne peuvent pas être imputés à l'artiste. L'œuvre d'art dans l'espace public fera désormais partie du book du dst group et de la zet gallery et intégrera, sous un profil à créer par l'artiste, la plateforme www.zet.gallery pour une durée indéterminée.



La zet gallery se met à la disposition de l'artiste pour produire une vidéo dans le cadre du présent prix, sur acceptation d'une déclaration de cession de droits d'image précisant les lieux de diffusion de l'enregistrement : profil de l'artiste sur la plateforme en ligne de la galerie, les réseaux sociaux et l'intégration du contenu dans la newsletter hebdomadaire envoyée à la base de données de la zet gallery.

L'équipe de communication de la zet gallery pourra également proposer l'intervention de l'artiste, en collaboration et sous la supervision du conseil de communication, dans les médias de diverses natures (tv, radio, presse écrite ou en ligne).

La zet gallery s'engage à respecter toutes les données personnelles fournies par les artistes et d'autres intervenants, et garantit que les informations demandées à toutes les étapes du concours L'ART DANS L'ESPACE PUBLIC & LA DURABILITÉ sont absolument nécessaires à la bonne étude des propositions, et ne seront partagées qu'entre les membres de l'organisation et du jury.